



Procès-verbal de l'assemblée des Membres 2021 qui s'est tenue sous forme écrite 2021 de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme

En raison de la situation sanitaire actuelle, une assemblée en présentiel n'a pas pu être organisée. Ainsi, le Comité a décidé, lors de sa séance du 26 avril 2021, d'organiser une assemblée des membres par écrit. Une assemblée peut se tenir sous forme écrite en vertu de l'ordonnance 2 du Conseil Fédéral du 16 mars 2020 visant à lutter contre le Corona Virus. Cela peut se faire, même si cela n'est pas prévu dans les statuts de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme.

A la mi-mai 2021, tous les documents nécessaires pour une assemblée des membres par écrit ont été envoyés à tous les membres de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme. La date pour retourner les bulletins de vote a été fixée au 20 juin 2021. Jusqu'au 24 juin 2021, le secrétariat de Berne a accepté les bulletins de vote.

Au total, 324 talons ont été retournés; 27 d'entre eux étaient nuls en raison d'une signature manquante ou illisible, sans indication de nom/lieu, ne permettant pas d'attribuer la signature avec certitude. 297 bulletins sont donc valides.

Ordre du jour et résultats

1. Procès-verbaux des assemblées des membres 2019 et 2020

Le procès-verbal de l'assemblée des membres 2019 a été envoyé aux membres en août 2019.

→ Le procès-verbal de l'assemblée des membres 2019 a été adopté comme suit :

287 membres l'ont approuvé	000 membres rejet
010 membres se sont abstenues	297 bulletins au total

Le procès-verbal de l'assemblée des membres 2020 a été envoyé aux membres en août 2020.

→ Le procès-verbal de l'assemblée des membres 2020 a été approuvé comme suit :

287 l'ont adopté	000 membres rejet
010 membres se sont abstenues	297 bulletins au total

2. Approbation du rapport annuel 2020

Le rapport annuel 2020 a été envoyé à tous les membres avec les documents pour l'assemblée des membres 2021.

→ Le rapport annuel 2020 a été adopté comme suit :

292 membres l'ont adopté	000 membres rejet
005 membres se sont abstenues	297 bulletins au total

3. Comptes annuels 2020 et décharge du Comité

Les comptes annuels 2020 ont été inclus dans le rapport annuel 2020. Les documents détaillés ont pu être commandé ou téléchargé sur le site Internet de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme.

→ Les comptes annuels et la décharge au Comité ont été réalisés comme suit :

292 membres l'ont approuvé	000 membres rejet
005 membres se sont abstenues	297 bulletins au total

4. Budget 2021

Le budget 2021 a été joint aux documents envoyés pour l'assemblée des membres 2021. De plus, le Comité a adopté le budget lors de sa séance de novembre 2020. Il faut savoir, qu'en raison de la situation engendrée par le Corona Virus, les bénéfices et les investissements ne peuvent que difficilement être déterminés.

→ Le budget 2021 a été approuvé comme suit par les membres :

289 membres l'ont approuvé	000 membres rejet
008 membres se sont abstenues	297 bulletins au total



5. Élection / reconduite au mandat au sein du Comité

Deux membres du Comité ont été réélus pour une durée de quatre ans :

Madame Sandrine Anliker, assesseur (personne concernée), siège au Comité depuis 2005
292 votes en faveur 000 vote contre
005 membres se sont abstenues 297 bulletins au total

Madame Cornelia Gerber, assesseur (personne concernée), siège au Comité depuis 2017
291 votes en faveur 000 vote contre
006 membres se sont abstenues 297 bulletins au total

6. Adaptation des statuts

Dans les statuts, le terme de „ assemblée générale “ est modifié pour devenir „ assemblée des membres “, conformément à une directive de notre réviseur.

Dans l'article 2 „buts et tâches“ paragraphe 3 l'énoncé suivant doit être supprimé puisque la Ligue bernoise et haut-valaisanne dispose désormais de son propre service de conseil social : „*En vertu du contrat conclu, les prestations de conseil social et de prise en charge sont fournies par les services de Pro Infirmis.* “

→ Les résultats du vote concernant l'adaptation des statuts se présentent comme suit :
285 membres ont approuvé les modifications 000 rejet
012 membres se sont abstenues 297 bulletins au total


7. Propositions des membres

Les propositions des membres seront traitées lors de l'assemblée des membres 2022.

Nous vous remercions encore une fois très chaleureusement pour votre soutien dans cette situation extraordinaire !

Berne, le 1er juillet 2021

Votre Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme
au nom du Comité pour le procès-verbal


Adrian Dätwyler, président


Esther Moser Höhn, directrice